

La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI

Une perspective sur le Nouveau-Brunswick

La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI, 3^e édition, s'inspire d'un examen exhaustif de sources de données nationales et provinciales, de même que de consultations approfondies avec des experts oeuvrant dans de nombreux domaines.

Le *Profil de l'ICSI* contient dix chapitres et 398 tableaux portant sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Il dresse un bilan pertinent et clair de la situation actuelle qui touche nos enfants, en plus de donner une orientation sur la façon dont nous pouvons leur venir en aide au fur et à mesure qu'ils exploreront leur avenir.

Les renseignements suivants provenant du *Profil de l'ICSI* traite de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick.

Statistiques sur la population :

- Au Nouveau-Brunswick, 49 % de la population vit en milieu urbain comparativement à 78 % de toute la population canadienne.
- 1 % de la population du Nouveau-Brunswick parle une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. En 1996, ce pourcentage était de 16 % pour le Canada.
- 1 % des résidents du Nouveau-Brunswick sont Autochtones, ce qui est inférieur au total canadien de qui est de 2,8 %.
- 27 % des résidents de cette province sont âgés de moins de 20 ans, ce qui est comparable à la moyenne canadienne qui est de 27 %.
- En 1996, 19 % des familles du Nouveau-Brunswick étaient monoparentales alors que dans l'ensemble du Canada, ce chiffre s'élevait à 20 % pour la même année.

Statistiques sur les grossesses et les naissances :

- En 1995, il y avait 11 naissances d'enfants vivants par 1 000 habitants au Nouveau-Brunswick, comparativement à 13 en 1990. Pour le Canada, cette proportion était de 15 en 1990 et de 13 en 1995.
- En 1995, 5,2 % des nourrissons de sexe féminin et 4,3 % des nourrissons de sexe masculin du Nouveau-Brunswick sont nés pesant moins de 2500 grammes. Les risques de problèmes de santé à court et à long termes sont plus élevés chez les bébés ayant un petit poids à la naissance, particulièrement ceux ayant un très petit poids.
- En 1996, le taux d'anomalies congénitales au Nouveau-Brunswick était de 415 par 100 000, comparativement au taux national de 486 sur 100 000.
- En 1994, le taux de grossesses chez les adolescentes du Nouveau-Brunswick était de 40 pour 1 000 femmes ayant entre 15 et 19 ans. Pour cette même année, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard avaient le taux le plus bas avec 32 et les Territoires du Nord-Ouest, le taux le plus élevé avec 137.

Taux de mortalité :

- Au Nouveau-Brunswick, le taux de mortalité infantile était de 5 sur 1 000 naissances vivantes en 1995, soit un taux inférieur à la moyenne canadienne qui était de 6 sur 1 000.
- Les taux de mortalité au Nouveau-Brunswick, peu importe la cause, était semblable au taux national pour tous les groupes d'âge.

Inégalité des revenus :

- En 1996, 20 % des enfants et des jeunes de moins de 18 ans du Nouveau-Brunswick vivaient dans la pauvreté, comparativement à 21 % pour le même groupe d'âge à travers le pays.
- Selon les données recueillies en 1996, le dirigeant d'une famille monoparentale avec un enfant devait travailler 69 heures par semaine au salaire minimum du Nouveau-Brunswick pour atteindre le seuil de faible revenu, tel qu'établi par Statistique Canada, et communément appelé « seuil de la pauvreté ».
- Le taux d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont tels que le dirigeant d'une famille monoparentale avec un enfant reçoit une somme équivalente à 61 % du montant nécessaire pour atteindre le « seuil de la pauvreté ».

Les services de garde :

- En 1998, le Nouveau-Brunswick disposait de services de garde d'enfants réglementés pour 8 % des enfants de moins de 12 ans. Le taux canadien pour la même période était de 10 %.
- Au Nouveau-Brunswick, 17 % des enfants étaient confiés à des services de garde réglementés subventionnés, selon les données recueillies en 1998. Pour la même année, le taux canadien était de 31 % et l'écart allait de 9 % à 68 %.

Statistiques d'intérêt spécial sur le Nouveau-Brunswick :

- Le Nouveau-Brunswick a connu un taux d'hospitalisation plus élevé en raison de l'asthme que toutes les autres provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour des renseignements sur les sources de données, veuillez vous référer à *La santé des enfants du Canada: Un profil de l'ICSI, 3^e édition*. Pour commander un exemplaire du *Profil de l'ICSI*, prière de communiquer avec:

Institut canadien de la santé infantile

384 rue Bank, bureau 300
Ottawa (Ontario) K2P 1Y4

Tél.: (613) 230-8838 Téléc.: (613) 230-6654
Courriel: cich@cich.ca Internet: www.cich.ca

